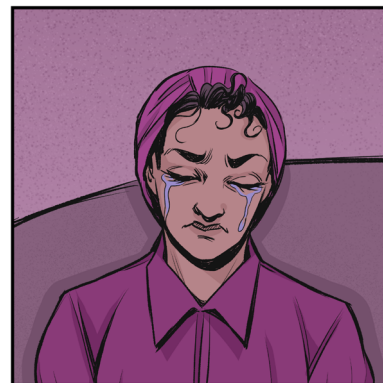


PROCÈS-VERBAL D'INSTANCE

NOM : _____

Le document ci-dessous est une traduction libre en français du document d'origine illustré dans les dernières pages.



PROCÈS-VERBAL

New Glasgow, N.-É.

9 novembre 1946

Henry MacNeil c. Viola Desmond

Accusation :

Entrer dans un cinéma sans payer la taxe – R.S.N.S. 1923. Chapitre 162.

Alinéa 8(8)a)

Présents :

Le dénonciateur

L'accusée

L'accusation est lue à l'accusée.

Plaide «non coupable»

Peggy Melanson, sous serment

J'habite à New Glasgow, je suis employée au cinéma Roseland où je suis guichetière. Le 8 novembre 1946, j'étais en poste. J'ai vendu un billet à l'accusée. C'était un billet pour le balcon. Le prix était de 30 cents. Le prix du billet pour le parterre est de 40 cents. Les prix incluent la taxe. La taxe provinciale est de 2 cents pour le balcon et de 3 cents pour le parterre. L'accusée est allée s'installer au parterre.

X

Prima Davis, sous serment

J'habite à New Glasgow. Je suis portière au cinéma Roseland. J'étais en service le vendredi 8 novembre 1946. J'ai vu l'accusée. Elle m'a présenté un billet pour le balcon. Je lui ai dit qu'elle devait aller au balcon. Elle s'est levée et est retournée au guichet. Elle est revenue et est entrée dans la salle. Je l'ai appelée. Elle ne m'a jamais entendue. Elle s'est assise au parterre. Je suis entrée et je lui ai dit qu'elle devait aller au balcon. Elle a refusé de quitter le parterre. J'ai signalé la situation au gérant.

X



Henry MacNeil, sous serment

Je suis le gérant du cinéma Roseland. J'étais sur place le soir du 8 novembre 1946. Je suis allé voir l'accusée et lui ai dit qu'elle devait aller au balcon. Elle a refusé. J'ai demandé à un agent de l'expulser. Le prix du billet comprend deux taxes, une fédérale et une provinciale. La taxe provinciale incluse dans le billet pour le parterre est de 3 cents. Le billet pour le balcon a une taxe de 2 cents. La taxe est imposée par le chapitre 162, R.S.N.S., 1923. Je suis responsable du paiement de la taxe. Les taux sont fixés dans ladite loi.

X

L'accusation a terminé.

Viola Desmond, sous serment

Je suis l'accusée. J'ai offert de payer la différence de prix entre les deux billets. Ils n'ont pas accepté.

X

La défense a terminé.

Je déclare l'accusée coupable de l'accusation portée dans la dénonciation.

J'impose une pénalité de 20 \$ et les frais suivants :

2,50 \$ pour le magistrat

3,50 \$ pour la police

—

26,00 \$

montant payable sur-le-champ ou, à défaut, un mois de prison.

Rod G. MacKay

Magistrat stipendiaire dans et pour la Ville de New Glasgow,
dans le comté de Pictou.

Source : [Archives de la Nouvelle-Écosse, groupement d'enregistrement 39 C, volume 937, Cour suprême 13347](#)





RECHERCHE DE SOURCES

Quel était l'objectif du document?

Combien de temps après l'arrestation et l'inculpation de Viola ce document a-t-il été écrit?

Les personnes qui ont témoigné dans ce document auraient-elles eu des raisons de mentir ou d'exagérer?

MISE EN CONTEXTE

Que révèlent les paroles de Viola Desmond?





MISE EN CONTEXTE

Bien que Viola Desmond ait reçu l'ordre de quitter son siège, elle a refusé. Que peut-on en déduire sur elle?

Qu'est-ce qui était différent en Nouvelle-Écosse à cette époque? Qu'est-ce qui était pareil?

Pourquoi a-t-on dit à Viola Desmond qu'elle devait s'asseoir au balcon?

Viola Desmond a-t-elle enfreint une loi en s'asseyant au parterre? A-t-elle enfreint une loi en refusant de quitter son siège?



CORROBORATION

Comment les informations du document B vont-elles dans le même sens que celles du document A ou s'y opposent-elles?



LECTURE ATTENTIVE

Compte tenu du document B, comment décririez-vous le ton de Viola Desmond?

D'après ce même document, quelle a été la réponse de Viola Desmond à l'accusation?

Selon les trois employés du cinéma Roseland, qu'est-ce que Viola a fait de mal?



DOCUMENT D'ORIGINE

Source : [Archives de la Nouvelle-Écosse, groupement d'enregistrement 39 C, volume 937, Cour suprême 13347](#)

Recd

13347

New Glasgow, N.S.

November 9th 1846.

R- (Jy. Henry MacNeil) v. Viola Desmond.

Charge:

Entering a Theatre without paying the
tax- R.S. N.S., 1923. Chapter 162,
Section 8 (8)(a)

Present:

The Informant.

The Accused.

The Charge is read to the accused.

Pleaded: "Not Guilty"

Peggy McLanahan, sworn.

I live in New Glasgow. Am employed
at the MacLan Theatre as ticket-seller.
On November 8th, 1846. I was selling
tickets there. I sold a ticket to the
accused. It was an upstairs ticket.
The price was '30 cts. The price of
a downstairs ticket is '40 cts. These
prices include the tax. The Provincial
Tax is; upstairs '2 cts, and downstairs '3 cts.
The accused entered the Theatre down-
stairs.

x D- (Nil).



VIOLA DESMOND | DOCUMENT B

(2)

Viola Desmond

Prima Davis, sworn. I live in New Glasgow.
I am the ticket taker at the Roseland Theatre.
I was on duty on Friday, November 8th 1936.
I saw the accused. She presented me with
an upstairs ticket. I told her she would
have to go upstairs. She left me and
went back to the Officer. She came
back and passed into the theatre. I called
to her. She never left or she heard me.
She stated herself below. I went in and told
her she would have to go upstairs. She
refused to leave down stairs. I reported
the matter to the Manager.
X5-(nil)..

Henry MacNeil, sworn.

I am the Manager of the Roseland Theatre.
I was there on the evening of Nov. 8/36.
I went to the accused and instructed her
that she would have to go upstairs. She
refused to do so. I had her removed by
an Officer. The ticket price includes
two taxes - one Federal and one Provincial.
The Prov. Tax included in the downstairs
ticket is '3 cts. In the upstairs ticket
is '2 cts. They are imposed by Chap.
162, R. S. N. S., 1923. I am liable
for their payment. Those rates are set
out in the said Act.

X5-(nil)

Prosecution rests.

(3)

Viola Desmond

Viola Desmond, sworn. I am the accused.
I offered to pay the difference in the
price between the tickets. They would
not accept it.

x8 - (rail).

Defence rests.

I find the accused guilty of the charge
in the Information.

I impose a penalty of \$20.00, and
costs: { 2.50 Magistrate
 { 3.50 Police
 \$26.00.

Payable forthwith, or, in default,
one month in jail.

Robt MacKay

A Deputy Magistrate in and
for the Town of New Glasgow,
in the County of Victoria

M.O. \$24.78 to Provincial Treasurer
Paid - 2.20 to Magistrate
Paid - 3.50 to E. L. Langille

